

**COMMUNE**  
**de**  
**SAINT MARTIN DU MONT**  
**Département de l'Ain**

**CONSEIL MUNICIPAL**  
**du lundi 24 octobre 2022 à 20 H**

**PROCÈS-VERBAL de la SÉANCE**

L'an deux mille vingt-deux, le 24 octobre à 20 H 00, le conseil municipal de la commune de SAINT MARTIN DU MONT dûment convoqué, s'est réuni en session ordinaire, dans la salle du conseil municipal, sous la présidence de Madame Brigitte DONGUY, maire.

**Date de la convocation du conseil municipal** : 17 octobre 2022

**Nombre de conseillers en exercice** : 19

**Nombre de conseillers présents** : 17

**Etaient présents** : FONTAINE Christian - TREIBER-FERBER Edna - PERROTIN Patrice - CÔTE Cécile - SOULARD Anne - VIEUDRIN Pascal - BEAUDET Florence - DALLY Florian - BOUDET Valérie - MALFART Frédéric - TOURNAYRE Olivier - VUILLOT Barbara - CHAUCHEAU Emmanuelle - GROBON Delphine - LEGOUGE Françoise - MAITRE Fabrice

**Absents Excusés** : - FALAISE Jean-Jacques - DELORME Bertrand

**Procurations** : sans objet

**Secrétaire de séance** :

Madame Anne SOULARD a été désignée secrétaire de séance en application de l'article L.2121-15 du CGCT.

Madame le maire rappelle l'ordre du jour.

**Approbation du procès-verbal du 26 septembre 2022**

Les membres du conseil municipal adoptent à l'unanimité le procès-verbal relatif au conseil municipal du 26 septembre 2022.

Pour information, conformément à l'article L 2322-2 du CGCT, madame le maire a procédé au virement de crédits du compte des imprévus d'investissement, comme évoqué lors du précédent conseil municipal, pour les travaux de l'appartement nord situé au-dessus de la mairie.

Désignation	Dépenses		Recettes	
	Diminution de crédits	Augmentation de crédits	Diminution de crédits	Augmentation de crédits
<b>INVESTISSEMENT</b>				
D 020 : dépenses imprévues d'investissement	7 800.00 €	0.00 €	0.00 €	0.00 €
<b>TOTAL D 020 : Dépenses imprévues ( investissement )</b>	<b>7 800.00 €</b>	<b>0.00 €</b>	<b>0.00 €</b>	<b>0.00 €</b>
D-2132-341 : Appartement Nord mairie	0.00 €	7 800.00 €	0.00 €	0.00 €
<b>TOTAL 21 : Immobilisations corporelles</b>	<b>0.00 €</b>	<b>7 800.00 €</b>	<b>0.00 €</b>	<b>0.00 €</b>
<b>Total INVESTISSEMENT</b>	<b>7 800.00 €</b>	<b>7 800.00 €</b>	<b>0.00 €</b>	<b>0.00 €</b>

**VOIRIE : restructuration de la route de Gravelles, proposition de convention avec l'Agence Départementale d'Ingénierie pour mission d'assistance à maîtrise d'ouvrage pour étude de faisabilité (DEL241022-49)**

Madame le maire rappelle au conseil municipal, que la route de Gravelles, malgré les différents travaux, se déforme toujours. Comme évoqué lors du précédent conseil municipal, après visite sur le terrain par l'Agence Départementale d'Ingénierie, du ciment a été inséré dans les fissures de la route. Madame le maire propose de missionner, l'Agence Départementale d'Ingénierie, pour une mission d'assistance à maîtrise d'ouvrage pour une étude de faisabilité pour la restructuration de la route de Gravelles. A cet effet une proposition de convention, dont le projet a été transmis avec la convocation, est présentée, ayant pour objet :

- assistance pour la consultation d'une étude géotechnique
- étude de faisabilité

PRESTATIONS	TEMPS (jours)	COUT (Euros)
<b>Assistance pour la consultation d'une étude géotechnique</b>	0,5	225 €
Rédaction du cahier des charges pour la réalisation d'une étude géotechnique G1 ET G2. Objectif de l'étude : identifier les sols en place, définir la structure de chaussée existante et préconiser des solutions de reprise en rapport avec le trafic. L'assistance comprend, la rédaction des pièces techniques et administratives, la consultation simplifiée de 3 bureaux d'études et l'analyse des offres	0,5	225 €
<b>Etude de faisabilité</b>	2,5	1 125 €
Analyse du rapport et réalisation d'études de faisabilité pour la réhabilitation de la route de Gravelles, sur la base des conclusions du rapport géotechnique, réalisation d'esquisses graphiques, coupe de principe et estimation sommaire des solutions	1,5	675 €
Animation d'une réunion de présentation, y compris préparation du support et relevé de décisions	1	450 €
<b>Prestation globale pour le projet</b>	3	1 350 €

Le Conseil Municipal, après en avoir pris connaissance, par délibération adoptée à l'unanimité des présents :

- approuve la convention à intervenir entre la commune et l'Agence Départementale d'Ingénierie pour un montant H.T. de 1 350,00 € soit T.T.C. 1 620.00 € ;
- autorise madame le maire à signer la convention à intervenir.

**CENTRE de GESTION de la FONCTION PUBLIQUE TERRITORIALE : actualisation de la convention d'adhésion au service de médecine (DEL241022-50)**

Madame le maire rappelle au conseil municipal que par délibération du 8 octobre 2012, le conseil municipal a décidé d'adhérer au service de médecine préventive du Centre de Gestion de l'Ain, qui a été mis en place en 2013. Madame le maire informe le conseil municipal que suite à la parution du décret n°2022-551 du 13 avril 2022, une mise à jour de la convention établie en 2012 lors de la création du service est nécessaire. A notamment été mentionnée la prise en charge des risques psychosociaux par un psychologue extérieur. Cette nouvelle convention (en pièce jointe) introduit notamment la notion de médecin du travail, d'équipe pluridisciplinaire, de visite d'information et de prévention et précise les différents types de visites. Le tarif de 80 € par agent reste inchangé, tout comme les prestations administratives.

Il est proposé d'autoriser madame le maire à signer la convention réactualisée qui prendra effet au 1<sup>er</sup> janvier 2023.

Le Conseil Municipal, après en avoir pris connaissance, par délibération adoptée à l'unanimité des présents :

- approuve l'actualisation de la convention d'adhésion au service de médecine préventive à intervenir entre la commune de Saint Martin du Mont et le Centre de Gestion de la Fonction Publique Territoriale ;
- autorise madame le maire à signer la convention à intervenir.

**AFFOUAGE de CONFRANCHETTE parcelle n°25 : désignation des garants et fixation du montant de la taxe d'affouage (DEL241022-51)**

Madame le maire rappelle au conseil municipal, que suite à la vente de chênes par l'ONF, il y a lieu d'exploiter la parcelle n°25 du hameau de Confranchette.

Pour la délivrance, il y a lieu de désigner comme bénéficiaires solvables de la bonne exploitation des bois, conformément aux règles applicables en la matière aux bois vendus en bloc et sur pied, 3 garants.

D'autre part, il y a lieu de fixer le montant de la taxe d'affouage.

Le Conseil Municipal, après en avoir pris connaissance, par délibération adoptée à l'unanimité des présents :

- désigne 3 garants pour la coupe d'affouage n°25 ;
  - o COLLET Georges, GROBON Jacques, VIEUDRIN Pascal
- fixe le montant de la taxe d'affouage à 35 € par affouagiste ;
- destination du bois uniquement à usage personnel.

**VENTE VÉHICULE : tracteur Renault et Tracto-pelle (DEL241022-52)**

Madame le maire rappelle au conseil municipal que le tracteur Renault et le tracto-pelle CASE n'ont plus d'utilité. Il est proposé de vendre ces véhicules par le biais de plateformes dédiées notamment aux enchères, Frédéric MALFART est en charge du dossier.

Le Conseil Municipal, après en avoir pris connaissance, par délibération adoptée à l'unanimité des présents :

- autorise la vente du tracteur Renault et du traco-pelle CASE ;
- autorise madame le maire à accepter les offres les plus avantageuses ;
- autorise madame le maire à signer les pièces nécessaires à cette affaire et à son règlement.

## TRAVAUX DIVERS

Patrice PERROTIN, maire-adjoint en charge des travaux, informe le conseil municipal des différents travaux réalisés ou en cours :

- le Point à temps à commencé ce jour sur la voirie communale ;
- le marquage au sol est pratiquement terminé ;
- mur de la salle des fêtes : pratiquement achevé mais le maçon est en arrêt de travail ;
- cimetière : nettoyage en cours ;
- ciment mis route de Gravelles dans les fissures, le point à temps sera appliqué par la suite ;
- chemin de la Buclaine : mise en place d'un caniveau pour les eaux pluviales sur environ 8ml, avec location d'une mini-pelle ;
- radar pédagogique : réception du panneau photovoltaïque ;
- Syndicat des Eaux : travaux commencés chemin de la Combe Baron avec passage de la canalisation sur la route.

## DOSSIERS d'URBANISME

Dossiers d'urbanisme pour la période du 31/09/2022 au 18/10/2022

Madame le maire en l'absence de Bertrand DELORME, conseiller délégué à l'urbanisme, présente les différents dossiers.

Type	Demandeur	Adresse travaux	Objet des travaux	Date décision	Décision ADS	Observation
<b>Déclaration préalable</b>						
DP	DIDIER Jérôme	855 route de Salles	Pose de panneaux photovoltaïques	17/10/2022	Favorable	
DP	TESTA Guillaume	125 descente de Fanget	Abri de jardin			en cours d'instruction
DP	THIBLET Elise	200 chemin des Rochettes	Remplacement menuiseries, réfection toiture maison et cabanon			en cours d'instruction
DP	CORDIER Floréal	505 chemin de la Vavre	Rénovation habitation existante			en cours d'instruction
DP	BREDY Sylviane	190 impasse Belle vue	Réfection façade			en cours d'instruction
DP	BILLION-GRAND Nicolas	900 route du Colombier	Transformation de la partie du garage + changement menuiseries			en cours d'instruction
DP	HYVERNAT Morgan	120 rue de la Mairie	Rénovation habitation existante			en cours d'instruction
DP	BRENON Loïc	1280 route de Salles	Suppression plancher / Création d'ouvertures / remplacement toiture			en cours d'instruction
DP	BEDEAU Yves	225 chemin des Cortières	Création d'un jardin d'hiver en tôle et verre			en cours d'instruction
<b>Permis de construire</b>						
PC	PICQUIER Jean-François	115 route de Turgon	Construction d'un garage			en cours d'instruction
PC	CHLEQ Xavier	15 chemin du Gros Chêne	Rénovation d'une dépendance			en cours d'instruction
PC	DOYONNAX Philippe	290 chemin des Gonettes	Construction d'une maison			en cours d'instruction
<b>Certificat d'Urbanisme : Cua (Informatif) Cub (Opérationnel)</b>						
Cua	Maître BAILLY-JACQUEMET Emilie	Champ Panissier	Vente CTS PAGE / PIROD			en cours d'instruction
Cua	SCP Pierre BOUVARD	Sur La Chat	Succession GALLET née LEROY Lucie			en cours d'instruction
Cua	SCP Pierre BOUVARD	Combe Giraire	Succession GALLET née LEROY Lucie			en cours d'instruction
Cua	SCP Pierre BOUVARD	La Laurende	Succession GALLET née LEROY Lucie			en cours d'instruction
Cua	SCP Pierre BOUVARD	Sur La Chat	Succession GALLET née LEROY Lucie			en cours d'instruction
Cua	SCP Pierre BOUVARD	Les Fayes	Succession GALLET née LEROY Lucie			en cours d'instruction

Pascal VIEUDRIN soulève la question de la défense incendie pour les habitations de la Vavre.

## COMPTE-RENDUS de RÉUNIONS

- Syndicat de la Reyssouze

Anne SOULARD donne le compte-rendu de la dernière réunion au cours de laquelle différentes questions sont abordées : durée des amortissements, PPRE, mise en place d'un plan de communication 2022-2024. Le syndicat recherche de nouveaux locaux car le Moulin de Cézille est en vente.

- Ecole
  - Conseil d'école

Delphine GROBON donne le compte-rendu du conseil d'école :

- projet de rédaction d'une charte pour l'utilisation de la cour de l'école en partenariat avec la mairie ;
- projet : décoration, alimentation, jardinage, axé sur l'environnement ;
- classe de découverte maintenue, le projet initial est conservé. Les enfants ne feront pas le cross du collège, la participation financière des parents sera augmentée ;
- cycle de natation ;
- sport avec l'E.S.R. ;
- santé scolaire : classe des petits dépistage d'orthophonie ;
- éducation sur la sexualité : suite à une circulaire ministérielle en date du 30 septembre 2022, 3 séances sont à faire ;
- modification du règlement intérieur : les enfant de moins de 3 ans sont acceptés à la cantine et dans le car. Carte de transport obligatoire ;
- horaires de car : changement depuis le 10 octobre 2022 en raison d'un sureffectif ;
- demande des ATSEM si il pouvait y avoir un circuit voiture dans la cour de l'école maternelle ;
  - Conseil municipal d'enfants

Barbara VUILLOT donne le compte-rendu du conseil municipal des enfants

- installation du conseil municipal le samedi 22 octobre avec présence des parents ;
- groupe dynamique, projets :
  - décorations de Noël
  - chasse aux œufs pour Pâques
  - réparer le dos d'âne devant l'école
  - souhait d'un jardin partagé
  - demande de plus de fleurs dans le village
  - 2 ou 3 sapins pour Noël
  - menu saveur
- les jeux dans la cour de l'école répondent à leur attente ;

- Grand Bourg Agglomération

Françoise LEGOUGE donne le compte-rendu de la commission urbanisme :

- orientations du PET 2 (Plan Territorial d'Équipement) : réaménagement du cœur de Bourg, transition écologique, un comité de suivi sera mis en place
- compétence voirie : pour les voies des zones d'activités
- taxe aménagement : sera gérée par la Direction Générale des Finances Publiques et non plus par la Direction Départementale des Territoires
- une réunion extraordinaire aura lieu pour la voirie et les espaces verts des zones d'activités

Christian FONTAINE donne le compte-rendu de différentes réunions.

- Assemblée générale du Tennis

Club dynamique, projet de padel, le montant s'élève à 120 000 €, resterait 80 000 € à financer, Grand Bourg Agglomération ne donne pas la priorité sur le financement des équipements sportifs. S'agissant d'une compétence intercommunale, la commune ne peut pas financer ce projet.

- Fibre : rendez-vous avec 2 acteurs
  - en amont : pose des armoires par l'entreprise CIRCET
  - en aval : distribution au départ des armoires par l'entreprise EIFFAGE. Les poteaux existants seront utilisés.

- Réunion webinaire sur le marché du SIEA pour le gaz et l'électricité

Ce qui en ressort, c'est pour l'heure une protection sur les tarifs compte tenu du marché signé et valide jusqu'en 2024, suite à la constitution du groupement d'achat d'électricité, maintenant ainsi un montant fixe.

- Economie d'énergie :

- réglage du chauffage des bâtiments réalisé
- recensement des points lumineux à l'école : 209 luminaires ont été comptabilisés

Brigitte DONGUY donne le compte-rendu de diverses réunions

- Grand Bourg Agglomération :

- COPIL des centres de loisirs : problème de refus de 10 à 18 enfants par manque de place le mercredi et également au périscolaire le mardi soir. La salle du Farget a été mise à disposition. Une nouvelle réunion aura lieu.
- CLECT avec Christian FONTAINE réunion notamment sur la redistribution de la compétence voirie aux communes concernées.

- EHPAD de Pont d'Ain :

- maison de retraite pleine à 98 %
- changement du conseil de vie sociale au 1<sup>er</sup> janvier 2023

- Plan Communal de Sauvegarde

Edna TREIBER-FERBER donne le compte-rendu de la première réunion, 8 personnes constituent le groupe de travail, il faudrait 2 personnes supplémentaires.

### QUESTIONS DIVERSES

Pascal VIEUDRIN fait remarquer que les voitures grillent le Stop chemin de Varambon.

Le prochain conseil municipal aura lieu le lundi 5 décembre 2022.

Dates à retenir :

- vendredi 16 décembre : apéritif entre élus et personnels à 19 H
- samedi 7 janvier 2023 : cérémonie des vœux à 18 H

Rappel défilé le 11 novembre à 11 H 30.

La séance est levée à 22 H.

**Le secrétaire de séance**  
**Anne SOULARD**



**Le Maire**  
**Brigitte DONGUY**



P.V. approuvé lors du conseil municipal du : 05/12/2022

Affiché le : - 8 DEC. 2022